

INSCRIPTION - RESTAURANT SCOLAIRE



Année scolaire 2024 - 2025


Nom et prénom de l'élève :

Classe :

Adresse :

COMMENT VOUS JOINDRE ?

Nom et prénom du père (ou tuteur légal) :

 Domicile


 Portable

 Travail :

Adresse :

@ mail :

Nom et prénom de la mère (ou tutrice légale) :

 Domicile :

 Portable

 Travail :

Adresse (*si différente du père*)

@ mail :

N° d'affiliation à la Caisse des Allocations Familiales :

Notre enfant déjeunera au restaurant scolaire :

- Tous les jours
- Tous les lundis
- Tous les mardis
- Tous les jeudis
- Tous les vendredis
- Occasionnellement

(Je devrai l'inscrire le jeudi de la semaine précédente ou au plus tard le lundi de la semaine en cause, avant 10 heures précises, par l'intermédiaire de la fiche hebdomadaire)

Je m'engage à signaler :

- Tout changement de réservation au cours de l'année, 48 heures avant ou au plus tard avant 10 heures de la date effective à l'aide des fiches. Dans le cas contraire, je m'engage à payer le premier repas perdu qui n'aurait pas pu être décommandé par le service de restauration.
- Toute annulation de repas pour maladie ou événement familial en remplissant le formulaire d'annulation et en indiquant la motivation de l'arrêt dans les 24 heures suivant le premier jour d'absence. J'ai bien noté que le décompte des repas pour la facturation s'effectuera le jour de la réception, avant, 10 heures, des documents d'annulation. **Le premier jour d'absence sans avis sera automatiquement facturé.**
- Les réservations hebdomadaires au plus tard le jeudi de la semaine qui précède le jour de la réservation.

N.B : **Lors des sorties scolaires, les repas sont systématiquement décomptés.**

Déclarons avoir lu le règlement (parents et enfants)

Fait à, _____ le _____

Signature du responsable légal de l'enfant :